

Sylvie CARON-WERQUIN

Secrétaire **G**énérale **D**épartementale
SE – Unsa 69
26 rue Verlet Hanus
69003 LYON.

A

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services
de l'Education Nationale.
DSDEN du Rhône
21 rue Jaboulay
69309 LYON Cédex 07.

Objet : Problématique Pass Sanitaire.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous avons été interpellés par de nombreux collègues qui se retrouvent affectés en ITEP et en IME et qui ne désirent pas se faire vacciner.

Néanmoins pour avoir accès aux locaux de ces structures, même si jusqu'au 14 Septembre, un test antigénique vaut Pass sanitaire, le lendemain à priori : la première dose de vaccin sera nécessaire aux enseignants pour accéder aux structures et donc faire leur travail d'enseignement.

Notre Ministre, ce matin encore sur France Inter réaffirmait le caractère « non obligatoire » de la vaccination pour les enseignants.

Les collègues voulant donc camper sur leurs positions et refuser la vaccination vont donc avoir de grosses difficultés pour assurer leur service après le 15 septembre...

Une réaffectation de ces quelques collègues sur des postes en écoles « ordinaires » leur permettrait de pouvoir exercer leur métier sans être obligés de « renoncer » à leurs droits et de préserver ainsi la continuité du service public...

Cette solution est-elle envisagée par vos services ?

Tout en vous remerciant de la réponse que vous voudrez bien apporter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, en l'expression de mes sentiments les plus respectueusement dévoués et en mon attachement au service public d'éducation.



Sylvie CARON-WERQUIN